

Gérer les sinistres en copropriété

Méthodologie de gestion des risques dégâts des eaux, incendie, vol et recours en copropriété

COMPÉTENCES VISÉES

- **Comprendre** les circonstances de l'événement à l'origine du sinistre.
- **Vérifier** la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
- **Identifier** les informations et documents nécessaires au traitement du sinistre et vérifier leur conformité.
- **Identifier**, évaluer et appliquer la RC des prestataires.
- **Appliquer** les dispositions contractuelles et conventionnelles (Dégâts des eaux / incendie / catastrophes naturelles), ainsi que les principes de responsabilité civile particuliers et professionnels, décennale et dommages - ouvrage.
- **Déployer** la procédure d'indemnisation.
- **Identifier** et **expliquer** les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.

PROGRAMME

A. IDENTIFIER LA SPÉCIFICITÉ JURIDIQUE DE LA COPROPRIÉTÉ ET DÉTERMINER LES RESPONSABILITÉS

1. Définir les principes de base de la copropriété
 - définition de la copropriété, des règles juridiques régissant les immeubles en copropriété, des parties communes et privatives de l'immeuble, de la nature et du rôle du règlement de copropriété
2. Déterminer le rôle et les responsabilités des différents intervenants dans un immeuble en copropriété
 - fonctions et responsabilités du syndicat et du syndic de copropriété, responsabilités des différents occupants de l'immeuble en fonction de leur qualité juridique

B. DÉFINIR LE CONTENU ET LES MÉCANISMES DES GARANTIES

1. Garanties souscrites par la copropriété
2. Garanties souscrites par le copropriétaire
3. Garanties souscrites par le locataire

C. RÉGLER LE SINISTRE

1. S'initier à la méthodologie de gestion des sinistres dégâts des eaux et à l'exercice des recours
 - a) droit à indemnisation
 - b) étendue des couvertures d'assurance
 - c) application des conventions IRSI et CIDE COP
 - d) détermination des responsabilités et mise en œuvre des recours
2. S'initier à la méthodologie de gestion des sinistres incendie et assimilés et à l'exercice des recours
 - a) gestion du sinistre incendie dans le cadre de la convention IRSI
 - b) droit à indemnisation
 - c) étendue des couvertures d'assurance
 - d) application des conventions FFA relatives à un sinistre incendie en copropriété
 - e) détermination des responsabilités et mise en œuvre des recours
3. Dégager les particularités d'indemnisation et de prise en charge des sinistres vol et notamment les détériorations immobilières

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation MRH - MRI - MRP confirmés
- Managers indemnisation MRH - MRI - MRP confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes+ pratique d'un an minimum.AA041 - AA090 - AA036

POINTS FORTS

Cas pratiques de détermination des responsabilités en copropriété. Définition des garanties à partir de sinistres et de contrats. Recherche de la garantie applicable pour chaque cas. Exercices à la méthodologie de gestion des sinistres, des recours et au calcul de l'indemnité.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation